

## Trois fois passera... ses orientations éducatives

### Contexte

*Le service de garde en milieu scolaire est un complément de l'école et de la famille par sa grande mission éducative. Il doit contribuer au développement des enfants en dehors des heures scolaires par un programme d'activités riche et souple où l'enfant pourra apprendre à mieux se connaître, à se réaliser, à s'investir et à s'engager pour acquérir une meilleure perception de lui-même, pour se découvrir à travers les autres par ses réalisations, pour vivre une relation privilégiée avec l'éducatrice et ses pairs et pour acquérir un sentiment d'appartenance à son milieu de vie<sup>1</sup>*

*Le programme éducatif est la toile de fond qui guide toutes les actions prévues et décrites dans le programme d'activités du service de garde. Il doit s'inscrire dans les visées du « Programme de formation de l'école québécoise »... et contribue à l'actualisation du projet éducatif de l'école et des orientations propres au service de garde.<sup>2</sup>*

*Les orientations éducatives proposées s'inscrivent dans une démarche de clarification de l'action éducative des éducateurs et éducatrices qui accompagnent quotidiennement les enfants des services de garde en milieu scolaire.<sup>3</sup>*

Ces orientations permettent également de confirmer que les services de garde en milieu scolaire sont des partenaires à part entière dans la réalisation de la mission éducative de l'école.

---

<sup>1</sup> Rapport du vérificateur général, décembre 2000

<sup>2</sup> Trois fois passera... Guide d'élaboration du programme éducatif du service de garde en milieu scolaire, p.10

<sup>3</sup> ASGMSQ Document de référence, 1997, Le service de garde en milieu scolaire : un défi éducatif

## Objectif poursuivi

Définir les orientations éducatives dont doit s'inspirer chaque milieu dans l'élaboration du programme éducatif de son service de garde en milieu scolaire.

## Fondements légaux et réglementaires

- ◆ La Loi sur l'instruction publique<sup>4</sup>;
- ◆ Le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire<sup>5</sup>;
- ◆ Le Programme de formation de l'école québécoise;
- ◆ La politique des services de garde en milieu scolaire de la Commission scolaire des Découvreurs.

## Orientations éducatives proposées

1. Le programme éducatif prend en considération le projet éducatif national<sup>6</sup> ainsi que le projet éducatif de l'école.
2. Le programme éducatif vise à combler les besoins individuels et collectifs des élèves.
3. Le programme éducatif vise le développement global, c'est-à-dire social, affectif, cognitif, psychomoteur et physiologique de l'élève.
4. Le programme éducatif se réalise en tenant compte de l'intérêt des élèves tout en respectant leur rythme.
5. Le programme éducatif s'inscrit dans un contexte d'échanges entre les partenaires pour assurer la cohérence éducative.

Le 21 avril 2004

---

<sup>4</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, *Loi sur l'instruction publique*.

<sup>5</sup> Le document d'information *Les services de garde en milieu scolaire*.

<sup>6</sup> Instruire, socialiser, qualifier